



Comptes de gestion

Par JI5a

Bonjour.

6 mois échus depuis le décès de sa mère, que faire si le frère de mon époux ne veut pas fournir les comptes de gestion?

Par Isadore

Bonjour,

Votre mari les a-t-il réclamés par courrier recommandé ?

Par JI5a

Non

Par JI5a

Non

Par JI5a

Non

Par TUT03

Bonjour

un notaire est il en charge de la succession ? il peut également écrire au tuteur pour réclamer les comptes de gestion

sinon il faut en effet écrire en recommandé mais les recours sont limités sauf si vous pensez qu'il a pu commettre des erreurs ou des abus, le notaire peut vous aider si vous avez des preuves, il peut rapporter les actes à la succession

il a aussi l'obligation de les transmettre au greffe du tribunal, vous pouvez demander à les consulter sur place

Par JI5a

Oui il y a un notaire à qui nous avons demandé mais pas enclin à le faire